

Projet de loi de finances 2013 : un dosage délicat

L'UNSA a pris connaissance des grands axes du projet de loi de finances 2013.

Dans un contexte national, européen et mondial de crise très profonde, le chômage et les inégalités mettent en péril la cohésion sociale. C'est pourquoi l'UNSA veut une priorité absolue à l'emploi et à une meilleure répartition des richesses.

L'UNSA considère que la réduction de la dette est incontournable, ce qui nécessitera obligatoirement des efforts. Pour ce faire, le recours à des recettes fiscales supplémentaires est compréhensible, dès lors que celles-ci sont proportionnées aux capacités contributives de tous les revenus et épargnent les plus faibles d'entre eux.

Les mesures du PLF 2013 renforçant la taxation des hauts revenus (nouvelle tranche à 45 %, taxation exceptionnelle à 75 %, abaissement du plafond du quotient familial des foyers très aisés, barème de l'ISF plus progressif, efforts des grandes entreprises...) vont donc bien, pour l'UNSA, vers plus d'équité sociale. Elle déplore toutefois que toutes les possibilités de réduction de niches fiscales peu efficaces n'aient pas été explorées.

Quant au volet « réduction des dépenses », il aura un impact très fort dans des ministères où les effectifs et les crédits ont déjà été largement amputés.

Au total, le PLF 2013 repose sur des mesures qui, si elles préservent des secteurs clés pour la croissance (Éducation, PME...), relèvent d'un dosage délicat. Celui-ci n'est pas sans risque sur la consommation et l'investissement, et donc, potentiellement, sur la croissance, tout comme l'affaiblissement de certains ministères menace désormais gravement la pérennité de missions entières au service de tous.

C'est pourquoi l'UNSA juge indispensable une initiative européenne de croissance. Seul le niveau européen peut le permettre, en dépassant les concurrences fiscales et sociales comme les replis nationaux.

L'UNSA estime enfin que les diverses mesures fiscales contenues dans le PLF ne sauraient valoir réorganisation de notre système d'impôt. La réforme fiscale reste donc à faire pour rétablir une vraie égalité des citoyens face à l'impôt.

Pour l'UNSA, agir pour l'emploi en France et en Europe

Trois millions de chômeurs : la France enregistre une hausse continue des demandeurs d'emploi et cela pour le quizième mois consécutif.

Derrière ce chiffre, ce sont des femmes, des hommes, des jeunes, des seniors, dont la situation devient de moins en moins supportable.

Pour l'UNSA, l'action doit se poursuivre à tous les niveaux.

Au niveau européen, ces politiques doivent être coordonnées et stimulées par des décisions volontaristes de croissance qui conditionnent la relance dans tous les pays de la zone euro.

Dans notre pays :

- En combinant des mesures d'urgence indispensables (chômage partiel, emplois d'avenir, contrats de génération, mesures spécifiques pour les jeunes, renfort des moyens de Pôle-Emploi).
- En poursuivant la mise en place d'une politique industrielle et du logement appuyée par la Banque publique d'investissements (BPI).

- En saisissant l'opportunité de la négociation interprofessionnelle qui s'ouvre le 4 octobre prochain pour créer les conditions d'un compromis privilégiant l'emploi.

TPE, le secrétariat national de l'UNSA sur le terrain

Les élections dans les Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés) mobilisent toute l'UNSA. La semaine passée, de nombreuses conférences de presse se sont tenues dans les départements et les régions afin d'expliquer, de présenter les axes de la campagne UNSA « TPE, salarié(e)s à part entière !!! Ce fut aussi l'occasion de réunir les militants autour d'un objectif commun « Plus fort l'UNSA dans les TPE ».

Luc Berille, secrétaire général participe à un tractage TPE à Rennes

C'est avec le concours actif du secrétaire général de l'UNSA que les militants de l'UD 35 sont allés tracter pour les élections TPE dans les commerces autour de la gare de Rennes jeudi 27 septembre. Ils ont pu constater que les documents de campagne de l'UNSA étaient très appréciés et que l'idée d'aller au contact des salariés pour les informer correspondait à leurs attentes.

Avec François Joliclerc, la région Midi-Pyrénées se mobilise pour les TPE

Le jeudi 27 septembre l'UD 31 a réuni son bureau, la région Midi-Pyrénées son conseil et l'UD 81 son conseil pour lancer la campagne des élections dans les TPE. François Joliclerc, secrétaire national, a animé ces trois réunions au cours desquelles les militants ont organisé concrètement la campagne : répartition des quartiers commerçants et des galeries marchandes pour diffuser le dépliant, identification des professions libérales pour informer leurs salariés, initiatives diverses de présence des militants sur le terrain.

Le secrétaire général adjoint, Jean Grosset, en région Rhône Alpes

Plus de 60 militants des départements de Rhône Alpes se sont retrouvés, jeudi 27 septembre autour du secrétaire général adjoint Jean Grosset, pour paramétrer la campagne TPE durant les semaines à venir. Ils ont convenu de faire de celle-ci leur priorité d'actions pour les 2 mois à venir.

Conférence de presse TPE et réunion de l'UD 63 avec Pascal Priou

Mercredi 26 septembre, l'union départementale UNSA du Puy de Dôme est rentrée dans le vif de la campagne TPE. Après une conférence de presse du secrétariat départemental, 50 militants de syndicats UNSA très variés (public et privé) ont débattu avec Pascal Priou secrétaire national, de l'organisation de la campagne TPE localement. Chacun a exprimé sa détermination à participer et l'investissement de son syndicat.

L'UD 29 prépare la campagne TPE avec Dominique Corona

Une réunion militante s'est déroulée vendredi 28 septembre à Brest en présence de Dominique Corona, secrétaire national. La question de la campagne TPE était à l'ordre du jour et un calendrier de tractage a été élaboré.

Installation du Haut Conseil pour le financement de la protection sociale

François Joliclerc, secrétaire national, représentait l'UNSA lors de l'installation du haut conseil pour le financement de la protection sociale par Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, le 26 septembre.

C'est dans la continuité de la conférence sociale de juillet que le Premier ministre a rappelé les missions de cette instance.

Le Haut conseil aura à rendre, dans les trois mois, un rapport qui présente différents scénarios de réforme de la protection sociale allant dans le sens de la pérennisation de notre système de protection sociale, tout en améliorant la compétitivité des entreprises.

Le gouvernement annoncera ensuite les réformes qu'il retient.

L'UNSA participera à ces travaux avec l'état d'esprit constructif qui est le nôtre, tout en veillant à ce que d'éventuelles réformes s'opèrent dans la justice, mais aussi, allient réellement le financement pérenne du financement et la préservation du pouvoir d'achat des salariés.

Le Haut conseil se réunira dès le 3 octobre pour commencer ses travaux.

Le Premier ministre installe la nouvelle CNCDH

L'UNSA était présente pour l'installation de la nouvelle Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), par le Premier ministre, le 24 septembre dernier à l'hôtel de Matignon, en présence du ministre de l'Intérieur et de la ministre des Droits des Femmes.

C'est la première fois que la CNCDH fait l'objet d'autant d'attention. Dans son intervention, le Premier ministre a annoncé qu'il saisirait plus régulièrement la CNCDH, il est vrai ignoré par le précédent gouvernement. Il a affirmé que « Le Gouvernement sera attentif à la mise en œuvre effective de [ses] recommandations » et a souhaité qu'elle s'ouvre à de nouvelles thématiques comme les droits des femmes ou la lutte contre l'homophobie. De nouvelles associations font donc leur entrée à la CNCDH comme la CLEF (Coordination française pour le lobby européen des femmes), l'inter-LGBT et le Collectif interassociatif sur la santé. Michel Guerlavais (titulaire) et Saïd Darwane (suppléant) sont nommés membres de la CNCDH sur proposition de l'UNSA.

L'UNSA demande au Premier ministre de tenir ses engagements et partage les propos de la nouvelle Présidente, Christine Lazerges : « Le temps n'est plus tant celui de l'énoncé des droits mais celui de l'accès aux droits énoncés et de l'effectivité des droits ».

L'UNSA Défense en congrès

La fédération UNSA Défense, qui regroupe les syndicats des personnels civils du ministère de la Défense Nationale, a tenu son congrès à la Rochelle, du 25 au 28 septembre. Les 150 délégués ont adopté le rapport d'activité puis les deux motions de congrès, avant de réélire Véronique Denancé au secrétariat général de la fédération. Luc Bérille a apporté le salut de l'UNSA aux congressistes au cours d'une intervention suivie de nombreux échanges avec la salle.

Sixième matinée de l'économie : la politique industrielle

L'UNSA organise le mardi 23 octobre 2012, de 9H30 à 13H00 dans ses locaux de Bagnolet, la sixième matinée de l'économie qui sera consacrée à la politique industrielle.

Une table ronde permettra de présenter et de débattre de la politique industrielle, y compris dans le cadre du développement durable et nous tenterons d'examiner le rôle et la place des parties prenantes.

Trois intervenants de très haut niveau participeront à cette table ronde :

- André Gauron, économiste, magistrat honoraire à la Cour des comptes et ancien conseiller de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances. Il a été membre du conseil d'analyse économique et président du Haut conseil éducation, économie emploi.

- Frédéric Lerais, directeur Général de l'IRES, ancien élève de l'ENSAE (école nationale de l'administration économique). Il a consacré une grande partie de sa vie professionnelle à la recherche, l'analyse des politiques économiques et sociales.

- Jean-François Pilliard, délégué général de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), professeur affilié à HEC il partage son expérience et son expertise acquises au cours d'une carrière dédiée à la gestion des ressources humaines avec les cadres et dirigeants des programmes d' « HEC Executive Education » dans lesquels il enseigne. Il co-dirige l'Executive Mastère « Management Stratégique des Ressources Humaines ».

Nous chercherons à éclairer le déclin industriel, la possibilité, l'utilité, voire la nécessité de la réindustrialisation, dans quel cadre (développement durable) et sous quelles conditions, sociales notamment, le tout à l'éclairage des arguments du patronat.

Ce problème est essentiel pour le développement économique, pour l'emploi et pour l'aménagement du territoire.

La formule table ronde et la participation de trois intervenants nous conduit à limiter le nombre des inscriptions en privilégiant les structures syndicales concernées.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui : nicole.castel@unsa.org

Un message de solidarité avec les syndicats espagnols

Nous venons d'apprendre que le gouvernement espagnol a décidé de réduire les jours à libre disposition des organisations syndicales de la fonction publique espagnole, portant ainsi atteinte à l'exercice de vos droits syndicaux.

Face à ces coups qui sont portés au mouvement syndical et à la démocratie sociale, l'UNSA tient à vous réaffirmer tout son soutien.

Amitiés Syndicales,

Luc Bérille
Secrétaire général de l'UNSA

Michel Guerlavais
Secrétaire national secteur Europe

Commission des comptes de la sécurité sociale

Lors de la réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale du 1er octobre, François Joliclerc, secrétaire national, a fait la déclaration suivante au nom de l'UNSA.

« L'UNSA est consciente des grandes difficultés dans lesquelles se trouvent les finances publiques de notre pays.

Les comptes de la sécurité sociale n'échappent pas à cette situation.

Il est toutefois utile de souligner l'importance de la fonction d'amortisseur social que remplit notre système de protection sociale en période de crise. Il nous faut donc tout faire pour le préserver.

Devant cette situation, nous devons donc faire en sorte que les efforts, nécessaires, pour y parvenir préservent le pouvoir d'achat des plus modestes de nos concitoyens et, plus généralement, s'accompagnent de mesures de justice, telles que chacun contribue selon ses facultés.

Dans cet esprit, l'UNSA ne comprendrait pas que l'accès aux soins de qualité ne soit pas une exigence qui s'impose à tous.

La négociation en cours entre les assurances maladies obligatoires et complémentaires et les syndicats médicaux ne sauraient déboucher sur une solvabilisation de ces dépassements au risque de voir les cotisations des complémentaires s'envoler et devenir inaccessibles. C'est bien une diminution forte de ces dépassements que l'UNSA attend de ces discussions. Toute autre issue serait, pour nous inacceptable.

Pour permettre à tous cet accès aux soins, l'UNSA réitère sa demande de plafonnement du forfait journalier hospitalier au-delà de trois mois.

Nous notons avec satisfaction que les propositions du rapport charges-produits de la CNAMTS sont reprises en grande partie par le gouvernement.

Globalement les annonces que vous venez de faire vont dans le bon sens.

Le gouvernement a annoncé une réforme du financement de notre protection sociale, celle-ci devant permettre de garantir la pérennité de notre système.

Nous tenons à indiquer que les prélèvements sociaux sur les revenus du travail, s'ils ont des conséquences sur la compétitivité de nos entreprises ne constituent pas, à eux seuls, l'ensemble des éléments à réformer pour améliorer celle-ci.

Nous restons attachés à ce qu'il soit fait la part entre de ce qui relève de la contributivité et ce qui relève de la solidarité.

L'UNSA sera particulièrement attentive à ce que cette réforme ne se fasse pas au détriment du pouvoir d'achat des salaires nets de prélèvements.

Nous aurions souhaité qu'aucune des mesures annoncées ne viennent préempter les décisions qui seront prises à la suite des propositions du Haut Conseil pour le financement de la protection sociale qui commencera ses travaux mercredi.

C'est pourquoi nous pensons que la mesure de taxation des retraités imposables de 0,15% ne devrait pas figurer dans le PLFSS 2013 présenté aujourd'hui. »